

MENTIONS OBLIGATOIRES

DOSSIER CEE SONERGIA



MENTIONS SUR DEVIS

- Date d'édition du devis
- Raison sociale + adresse du professionnel
- Raison sociale + adresse du bénéficiaire
- Adresse des travaux si différente (non obligatoire sur le devis, mais fortement conseillée)
- Référence du devis (surtout lorsque le devis comporte une note de dimensionnement)
- Liste complète des travaux faisant l'objet de la demande de prime CEE
- Pagination complète et cohérente

PARTIE ENGAGEMENT DE VOTRE CLIENT

Nom :
Prénom :
Fonction :
Date :
Signature :

Les détails du signataire doivent apparaître, ainsi que **sur tous les documents signés par une Personne Morale depuis le 01/07/2019**

→ Nous vous conseillons de rajouter ces champs sur vos modèles de devis afin d'éviter tout oubli

La date d'engagement (signature du client) doit être postérieure à la date figurant sur votre Attestation d'engagement



ATTENTION

- Les DPGF ne sont pas considérés comme des équivalents devis.
- En cas de déduction de la prime, celle-ci doit apparaître et déduite du Montant TTC.

MENTIONS SUR FACTURE

- Date d'édition de la facture
- Date de fin de chantier (*obligatoire si l'AH est signée avant la date de facturation*)
- Raison sociale + SIRET + adresse du professionnel et du sous-traitant qui réalise les travaux le cas échéant
- Raison sociale + adresse du bénéficiaire
- Adresse des travaux si différente
- Intitulé '**FACTURE**' + Référence de la facture
- ▲ Si la facture mentionne un numéro de devis il doit correspondre au devis transmis dans le dossier.**
- Liste complète des travaux faisant l'objet de la demande de prime CEE avec toutes les mentions obligatoires selon les Fiches d'Opérations Standardisées (FOST)
- Pagination complète et cohérente
- Montant HT
- Taux TVA
- Montant TTC
- Si acompte : Montant acompte + date de versement
- Si déduction de prime sur la facture, celle-ci doit apparaître et déduite du TTC.